Le Centre de l'Etat civil, des Archives et de la Documentation diplomatiques

Le Centre de l'Etat civil, des Archives et de la Documentation diplomatiques est chargé de la collecte, de l'archivage et de la bonne conservation des registres d'état civil établis dans les postes diplomatiques et consulaires, des archives et des documents retraçant l'histoire des relations diplomatiques du Sénégal aux fins d'exploitation administrative ou publique en fonction de leur degré de confidentialité.

Elle comprend:

- le Bureau des Archives de l'Etat civil consulaire ;
- le Bureau des Archives et de la Documentation diplomatiques.

Le Centre de l'état civil, des Archives et de la Documentation diplomatiques est dirigé par un conservateur, un archiviste ou un documentaliste.